



Séance SCCV de la Région-Ouest
le 7 octobre 2017 à 0.930 au foyer de la Grande
Salle de Bursins.

Présidence : Priska Dutoit Scheuner
Secrétaire : Jean-Jacques Mercier

Présidente de la SCCV : Lise Dutruy
Présidente de la CM SCCV : Edwige Clot

La séance est ouverte à 9.30.

Effectif de la SCCV Région-Ouest :

L'ESPERANCE BIERE, L'ALOUETTE BURSINS, CHŒUR MIXTE LA SARRAZ, LE COQUELICOT BUSSIGNY, LE LIEN DE DENGES et L'ALOUETTE DE BUSSIGNY, L'ESPERANCE BUSSIGNY, LA CHORALE DE COSSONAY, LE LEMAN COPPET, L'ECHO DE LA DOLE GINGINS-CHESEREX, L'ECHO DE LA RISAZ GRANCY, LA VIGNERONNE LONAY, CHANTEVIGNE MONT-S/ROLLE, LES MOUETTES MORGES, LA RECREATION MORGES, CHŒUR D'HOMMES L'ABBAYE DE VULLIERENS.

Excusés :

LE COQUELICOT BUSSIGNY, LA CHORALE DE COSSONAY, LA VIGNERONNE DE LONAY.

Absents :

CHŒUR MIXTE LA SARRAZ, L'ECHO DE LA DOLE GINGINS-CHESEREX, L'ESPERANCE DE BUSSIGNY.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1 Accueil – Appel – Salutations.
- 2 Approbation du PV du 1^{ER} octobre 2016.
- 3 Retour de la Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois 2017.
- 4 Festimusiques à Moudon : les 9 et 10 juin 2018 (dates à confirmer).
- 5 Suisa.
- 6 Prochaine Fête Cantonale en 2021.
- 7 Comité et collaborateurs SCCV : du changement !
- 8 Propositions individuelles et divers.

1. Accueil-Appel-Salutations

Priska Dutoit salue les participants à cette séance, souhaite la bienvenue à tous et en particulier au chœur mixte de Gland le Chêne. Elle salue et remercie, pour leur présence, Lise Dutruy Présidente SCCV et Edwige Clot Présidente de la CM SCCV.

La parole est cédée à Christiane Parmelin, Présidente de l'Alouette de Bursins. Elle salue l'assemblée, excuse l'absence de représentants de la Municipalité et souhaite à tous une bonne séance. Priska Dutoit la remercie pour son accueil.

2. Approbation du PV du 1^{er} octobre 2016

Le PV du 1^{er} octobre 2016 est accepté.

3 Retour de la Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois 2017

Quelques changements ont marqué l'édition de la FCCV 2017 à Echallens. Les responsables principaux de cette fête n'ont pas été convoqués pour ce jour car trop prématuré. En effet il reste encore des opérations comptables à enregistrer. Les chiffres seront bons !

Impressions générales :

Le Léman de Coppet a été enchanté de cette fête. Un point noir : « Nous venons de recevoir la photo et elle est un peu cher pour ce que c'est ».

Pour Claude Gendroz des Mouettes, la vision de la photo de groupe est moche. Il y a eu des problèmes d'adressage aux sociétés. Des réclamations seront faites. Claude Gendroz trouve que la FCCV 2017 a été bien organisée et très sympathique !

Robert Barbey de la Récréation de Morges se dit déçu quant à l'accès quasi impossible aux concerts du matin. Selon Lise Dutruy, nous avons été victimes de notre succès ! Nous devrions avoir des lieux de concerts plus grands mais voilà, ce n'est pas toujours le cas partout !

Le chœur mixte de Bière se dit très content de la FCCV 2017, un petit problème : temps trop court pour dîner. Lise Dutruy informe que l'idée pour la prochaine fête serait d'organiser un repas le soir et de permettre aux gens de manger où ils veulent à midi. Bière a regretté de ne pas pouvoir rester le soir dans la grande halle du LEB. Edwige Clot explique qu'il a fallu faire des concessions de voisinage dans le secteur !

Thierry Chauvy de l'Echo de la Risaz de Grancy préfère l'ancienne formule avec deux jours car il estime qu'il n'est pas facile de faire revenir les gens un second week-end !

Le cortège du dernier dimanche a été une réussite. Les abris PC ont été peu exploités.

La Chorale de Chantevigne est très contente. Grand merci aux organisateurs.

Jury : les chanteurs sont contents d'entendre le rapport oral sur place. Les membres du Chœur du Léman de Coppet souhaitent un rapport écrit car ils n'ont eu qu'un seul avis. Certaines sociétés ont constaté des différences notoires entre ce qui s'est dit oralement et les résultats finaux. Claude Gendroz estime que l'entretien oral a été positif ! Edwige Clot ajoute, concernant les jurys, que le timing pour les concertations était finalement court avec parfois un peu de retard et aussi des déplacements.

Claude Gendroz apprécie de manger ensemble à midi. D'autres lieux devraient pouvoir nous accueillir lors d'une FCCV.

4. Festimusiques à Moudon les 8 et 9 juin 2018 (dates à confirmer).

La chorale Chantevigne est contente d'avoir participé à cet événement. Priska Dutoit remarque que Moudon se prête bien pour accueillir cette manifestation et encourage nos chorales à s'inscrire. Voir aussi le site Internet. Les dates des 8 et 9 juin 2018 sont confirmées. Les chorales SCCV étaient très peu représentées à l'édition 2017. Pour être bénévoles, l'on peut s'annoncer auprès de Mary Chabloz membre du CC SCCV.

5. SUISA.

J.-J. Mercier rappelle la nécessité de déclarer les œuvres interprétées. Un mail, pour mémoire, a été adressé ce matin aux sociétés de la Région-Ouest.

Le chœur mixte de Gland le Chêne déclare directement à la Suisa et ceci tous les deux ans. Ce qui n'est pas le cas des sociétés membres de la SCCV et en plus de l'USC.

Nous devons aussi déclarer les œuvres interprétées à Echallens. Si une société est invitée ou vient dans une seconde partie de soirée, c'est l'organisateur qui déclarera. Les sociétés peuvent aussi s'arranger pour le qui fait quoi !

6. Prochaine fête cantonale en 2021.

Le chœur mixte de Gland le Chêne, par sa présidente Jacqueline Dang, est très satisfait d'avoir des sociétés qui ont décidé de le rejoindre pour l'organisation de la FCCV 2021 ! Lise Dutruy informe qu'un comité se tiendra bientôt avec les responsables d'Echallens 2017. J. Dang trouvera au fur et à mesure des réponses à ses questions. Jacqueline Dang remercie les quatre autres chœurs qui oeuvreront aux côtés de Gland le Chêne et qui seront : Le Léman de Coppet, Chantevigne de Mont-sur-Rolle, L'Alouette de Bursins, La Récréation de Morges. Il s'agit à peu de chose près de l'équipe qui avait donné Yvan le Terrible ! Depuis Gland, il sera aisé de faire de la pub aux proches genevois !

7. Comité et collaborateurs SCCV : du changement !

Comité central.

Eddy Gaspoz a rejoint le CC à l'AD 2017. Christophe Grunder remplace, hors comité, Josiane Dupraz pour le fichier des membres. Ce sera donc lui qui contactera les sociétés pour les mises à jour du fichier.

8. Propositions individuelles et divers

La prochaine AD aura lieu au Sentier le 11 mars 2018.

27-28-29.10.2017 : « Entre Ciel & Mer par le Chœur mixte de Gland le Chêne.

11.11.2017 : « Nuit blanche » par les Mouettes de Morges.

25-26.11.2017 : Soirées de l'Alouette de Bursins

26.11.2017 : 2^{ème} Concert du cœur au Temple de Morges avec la P'tite Récré de Morges, Ensemble de musique baroque du COV, Saveurs harpistiques classe du COV, Orgue, quatuor de cuivre.

Concernant les fêtes de la musique, Edwige Clot incite les personnes présentes à consulter les sites Internet des villes à ce sujet. L'accueil lors de ces fêtes est sympathique. Il est possible d'écouter aussi d'autres groupes. Edwige Clot rappelle que nous aimerions avoir des nouvelles pièces à interpréter lors des AD. Elle encourage vivement nos sociétés à travailler « Pour vivre encore ». La CM planche aussi pour le futur ! Lise Dutruy invite les chœurs à donner leur date pour notre journal ou la newsletter.

Robert Barbey de la Récréation de Morges a reçu un courrier sympathique de l'office des impôts qui demandait un début d'assujettissement. Il semblait que nous étions protégés du fait d'être des sociétés à but non lucratif. Mais non ! Robert Barbey a reçu des acomptes à payer ainsi que trois années d'impôts. L'imposition se calcule sur le bénéfice de l'année et le capital. Le barème d'impôt est celui des personnes physiques. Il vient aussi s'ajouter l'IFD. Finalement, que de démarches pour la Récréation qui va payer CHF 100.- !

L'Oratorio de Montreux a aussi reçu de la correspondance à ce sujet. Le caissier de la SCMV (fanfares VD) a aussi reçu de la correspondance. Les 7 Grands ont parlé de ce sujet. Le CC de la SCCV en a parlé en présence de notre membre du CC et député Jean-Luc Bezençon.

Il n'est pas normal pour nos sociétés de devoir payer rétroactivement des impôts. Que faire pour atténuer les montants à régler ? Faire des fonds de réserve ? Ventiler les comptes différemment ?

Nous reviendrons sur ce sujet et tenterons de résoudre le problème. L'Etat va dépenser davantage en administration pour peu de choses.

Thierry Chauvy cite le cas de sa société de laiterie qui s'est fait imposer sur des fonds de réserve. Solution : transformer ces fonds en parts sociales. Mais nous ne sommes pas des sociétés coopératives.

Priska Dutoit invite les sociétés à fournir de la matière (articles, présentations) pour le journal ou la newsletter de la SCCV. Elle remercie encore Christiane Parmelin pour l'organisation logistique de cette séance et lui demande de transmettre toute notre gratitude à la Commune pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour l'apéritif gracieusement offert !

La prochaine séance de la Région-Ouest aura lieu le samedi matin 13 octobre 2018 à 10 heures à Grancy.

La séance est levée à 10h50.

La présidente de séance :
Priska Dutoit

Le secrétaire de séance :
Jean-Jacques Mercier